

Autorisations Urbanisme-Pyrenees&Landes

A l'attention de Mr le Maire
Mairie d'ASCAIN
rue Jan Ignacio
64310 ASCAIN

Téléphone : 05.59.01.62.21
Télécopie :
Courriel : cuau-pyl@enedis.fr
Interlocuteur : MOUTURIER Johana

Objet : Réponse concernant l'instruction d'une autorisation d'urbanisme

BAYONNE, le 06/07/2021

Madame, Monsieur,

Vous nous avez transmis la demande d'instruction de l'Autorisation d'Urbanisme PC06406521B0041 concernant la parcelle référencée ci-dessous :

Adresse : CHEMIN DE LA FONTAINE
IZOTZAGERRIA
64310 ASCAIN
Référence cadastrale : Section AD , Parcelle n° 85
Nom du demandeur : ROBBANA IMED

Pour la puissance de raccordement demandée de 326 kVA triphasé et sur la base des hypothèses retenues pour notre analyse, nous vous informons qu'une contribution financière¹ est due par la CCU à Enedis, hors exception. Le montant de cette contribution, transmis en annexe, est réalisé selon le barème en vigueur.

Cette réponse reste valable pendant la durée de validité de l'autorisation d'urbanisme et est susceptible d'être revue :

- en fonction des actualisations des prix des raccordements,
- en cas de non obtention des servitudes de passage éventuellement nécessaires.

Cette réponse ne précise pas la contribution due par le client à Enedis.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Johana MOUTURIER

Votre conseillère

PJ : Plan du réseau public de distribution d'électricité indiquant les travaux d'extension nécessaires

¹ Cette contribution financière est prévue à l'article L342-11 du code de l'énergie



Annexe : Contribution due par la CCU

Libellé	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	Part./Relact.
Constitution et envoi Déclaration Simplifiée de Travaux	1	159.94 €	95.96 €	40 %
*Etude et constitution de dossier réseau > 100 m et	1	1 065.63 €	639.38 €	40 %
Mise en court-circuit d'un câble BT ou HTA	1	179.98 €	107.99 €	40 %
*Mise en chantier réseau souterrain avec marquage piquetage	1	816.49 €	489.89 €	40 %
Tranchée sous chaussée urbaine légère (réfection enrobé)	257	150.05 €	23 137.71 €	40 %
Plus-value canalisation supp, tranchée sous chaussée urbaine légère (réfection enrobé)	257	68.52 €	10 565.78 €	40 %
Fouille confection accessoire HTA Tranchée sous chaussée urbaine légère (réfection enrobé)	2	1 406.50 €	1 687.80 €	40 %
Réalisation jonction souterraine HTA sans terrassement	2	664.16 €	796.99 €	40 %
Fourniture et pose Câble HTA souterrain 240 mm ² Alu	514	17.93 €	5 529.61 €	40 %
Montant total HT			43 051.11 €	

Pour votre information, en application de l'arrêté² du 17 juillet 2008, ce chiffrage intègre le fait qu'Enedis prend à sa charge 40 % du montant des travaux de l'opération de raccordement de référence définie dans l'arrêté³ du 28 août 2007.

Nous vous précisons que le délai des travaux sera de 4 à 6 mois après l'ordre de service de la CCU et l'accord du client au sujet des devis respectifs.

A titre d'information, la longueur totale du raccordement⁴ est de 1048 mètres en incluant les ouvrages de branchement jusqu'au point de pénétration dans le bâti (la longueur totale du branchement incluant la colonne montante n'est pas déterminable à ce jour).

La longueur de l'extension, en ce qui concerne le réseau nouvellement créé, est de :

- 514 mètres en dehors du terrain d'assiette de l'opération,
- 20 mètres sur le terrain d'assiette de l'opération.

¹ Arrêté du 17 juillet 2008, publié au Journal Officiel le 20 novembre 2008, fixant les taux de réfaction mentionnés dans l'arrêté du 28 août 2007 fixant les principes de calcul de la contribution mentionnée aux articles 4 et 18 de la loi no 2000-108 du 10 février 2000 relative à la modernisation et au développement du service public de l'électricité.

NB : Désormais les articles 4 et 18 de la loi n° 2000-108 sont codifiés aux articles L342-6 et L342-11 du code de l'énergie.

³ Arrêté du 28 août 2007 fixant les principes de calcul de la contribution mentionnée aux articles 4 et 18 de la loi no 2000-108 du 10 février 2000 relative à la modernisation et au développement du service public de l'électricité.

⁴ Total de la longueur du branchement et de la longueur de l'extension au sens du décret n° 2007-1280 du 28 août 2007 relatif à la consistance des ouvrages de branchement et d'extension des raccordements aux réseaux publics d'électricité, l'extension étant limitée au réseau nouvellement créé.

Référence: PC06406521B0041

Commune(s): ASCAIN

PR 326kVA

Exposé de la demande: Raccordement de 2 bâtiments (42 logements)

Travaux ENEDIS:

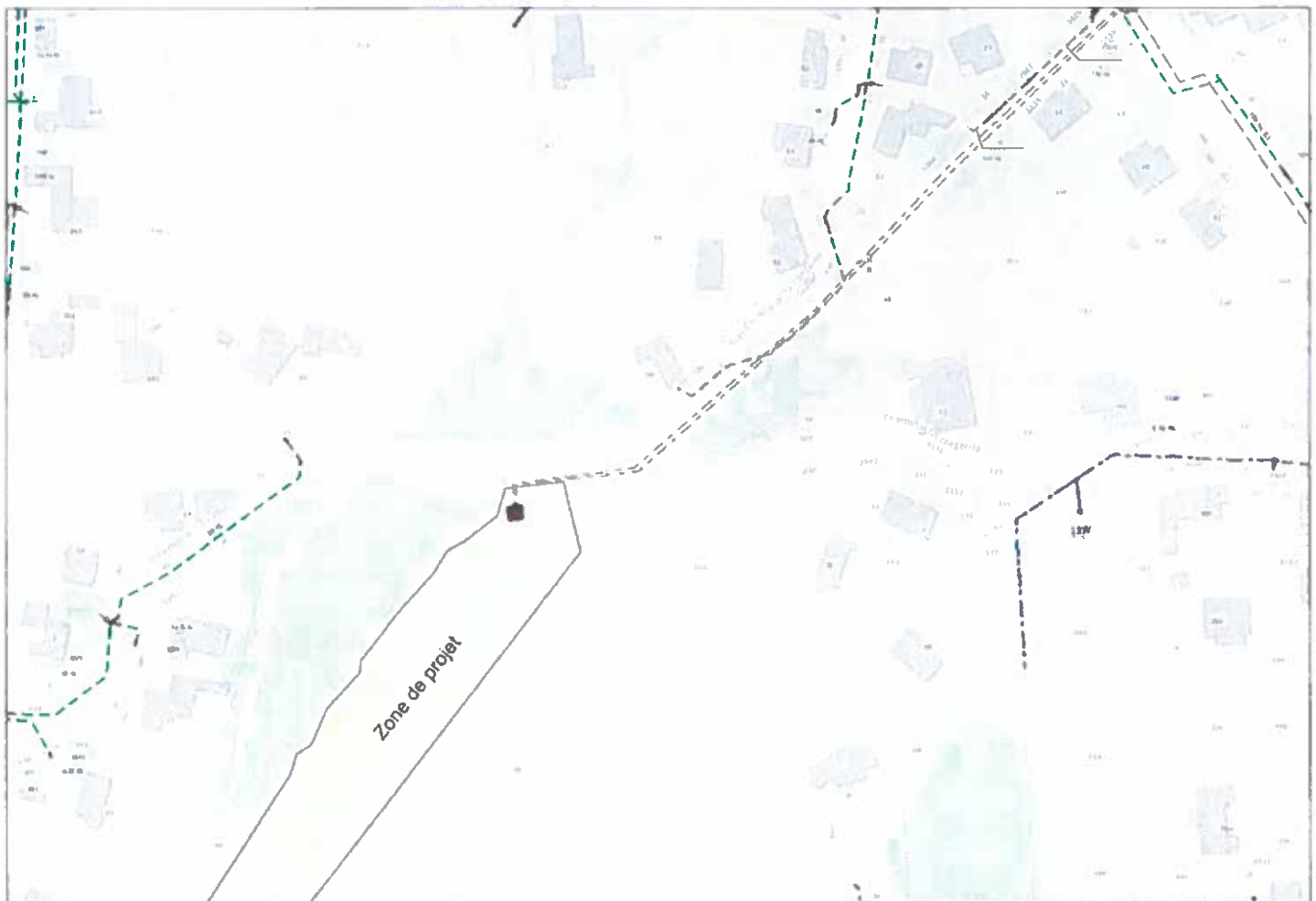
- Création de 2 boîtes de jonction HTA
- Extension réseau de 257ml/S240AL*2
- Pose et raccordement d'un PUC 400kVA en limite de parcelle.

MOA:ENEDIS

Réseau existant	Matériel réseau	Matériel branchement	Version:	Date:
<ul style="list-style-type: none"> HTA souterrain HTA aérien BT aérien en torsade BT aérien en nu BT souterrain Poste public Poste privé Armoire HTA 	<ul style="list-style-type: none"> Nouveau poste Coffret CGV Coffret REMBT Nouvelle armoire HTA <p>Câble et accessoires à poser</p> <ul style="list-style-type: none"> Réseau HTA souterrain Réseau HTA aérien Réseau BT souterrain Réseau BT aérien Branchement liaison A Branchement liaison B Boîte HTA Boîte BT Boîte Branchement 	<ul style="list-style-type: none"> Coffret C400P200 Coffret C100P100 Coffret ECP3D Coffret REMBT Petit collectif CIBE client C5 Terminal client C5 type 1 ou 2 Platine client C4 type 1 ou 2 Colonne montante Local technique colonne montante 	Version:	Date:
			Version:	Date:
			Version:	Date:
			Version:	Date:
			Responsable raccordement:	

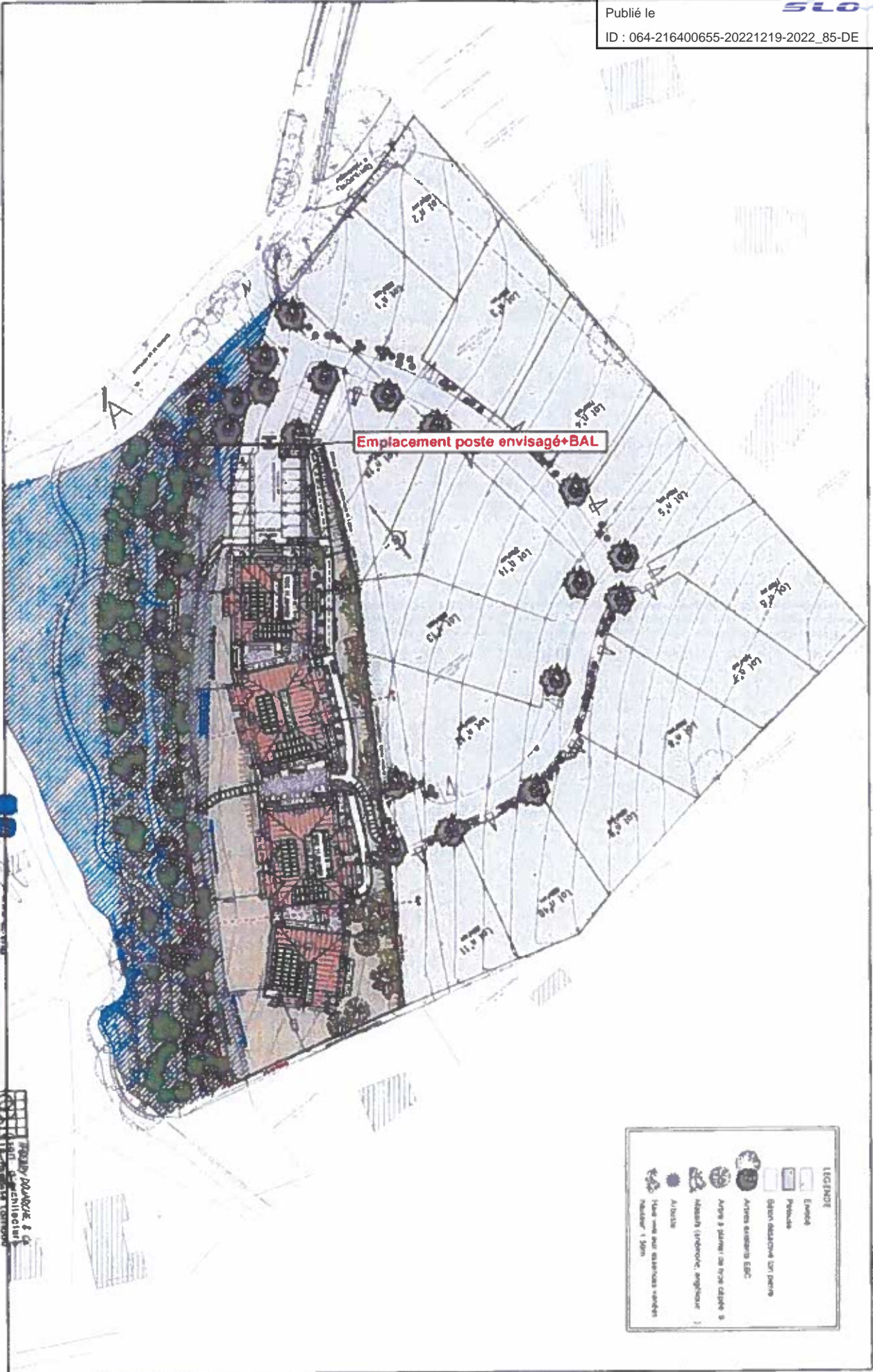
Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la commercialisation et de la gestion du contrat d'électricité. Pour connaître les différents fournisseurs, appelez le 0800 112 212 ou connectez-vous sur internet à www.energieinfo.fr

Ce plan ne dispense pas le demandeur du raccordement électrique des procédures DT, DICT. Elles peuvent être saisies sur www.proys.fr



PC 02.1

PLAN DE MASSE



LEGENDE

	Emplacement
	Parcelle
	Délimitation sur permis
	Aire réservée EPC
	Aire à planter en type cadastre 9
	Aire à planter en type cadastre 1
	Aire à planter en type cadastre 2
	Aire à planter en type cadastre 3
	Aire à planter en type cadastre 4
	Aire à planter en type cadastre 5
	Aire à planter en type cadastre 6
	Aire à planter en type cadastre 7
	Aire à planter en type cadastre 8
	Aire à planter en type cadastre 10
	Aire à planter en type cadastre 11
	Aire à planter en type cadastre 12
	Aire à planter en type cadastre 13
	Aire à planter en type cadastre 14
	Aire à planter en type cadastre 15
	Aire à planter en type cadastre 16
	Aire à planter en type cadastre 17
	Aire à planter en type cadastre 18
	Aire à planter en type cadastre 19
	Aire à planter en type cadastre 20
	Aire à planter en type cadastre 21
	Aire à planter en type cadastre 22
	Aire à planter en type cadastre 23
	Aire à planter en type cadastre 24
	Aire à planter en type cadastre 25
	Aire à planter en type cadastre 26
	Aire à planter en type cadastre 27
	Aire à planter en type cadastre 28
	Aire à planter en type cadastre 29
	Aire à planter en type cadastre 30
	Aire à planter en type cadastre 31
	Aire à planter en type cadastre 32
	Aire à planter en type cadastre 33
	Aire à planter en type cadastre 34
	Aire à planter en type cadastre 35
	Aire à planter en type cadastre 36
	Aire à planter en type cadastre 37
	Aire à planter en type cadastre 38
	Aire à planter en type cadastre 39
	Aire à planter en type cadastre 40
	Aire à planter en type cadastre 41
	Aire à planter en type cadastre 42
	Aire à planter en type cadastre 43
	Aire à planter en type cadastre 44
	Aire à planter en type cadastre 45
	Aire à planter en type cadastre 46
	Aire à planter en type cadastre 47
	Aire à planter en type cadastre 48
	Aire à planter en type cadastre 49
	Aire à planter en type cadastre 50

10, Impasse de la Vallée

 78100 ANGOULEME

 Tel: 05.59.27.33.55

 Email: contact@poupart-architectes.com

Poupart, Doucet & Co

 Architectes

 10, Impasse de la Vallée

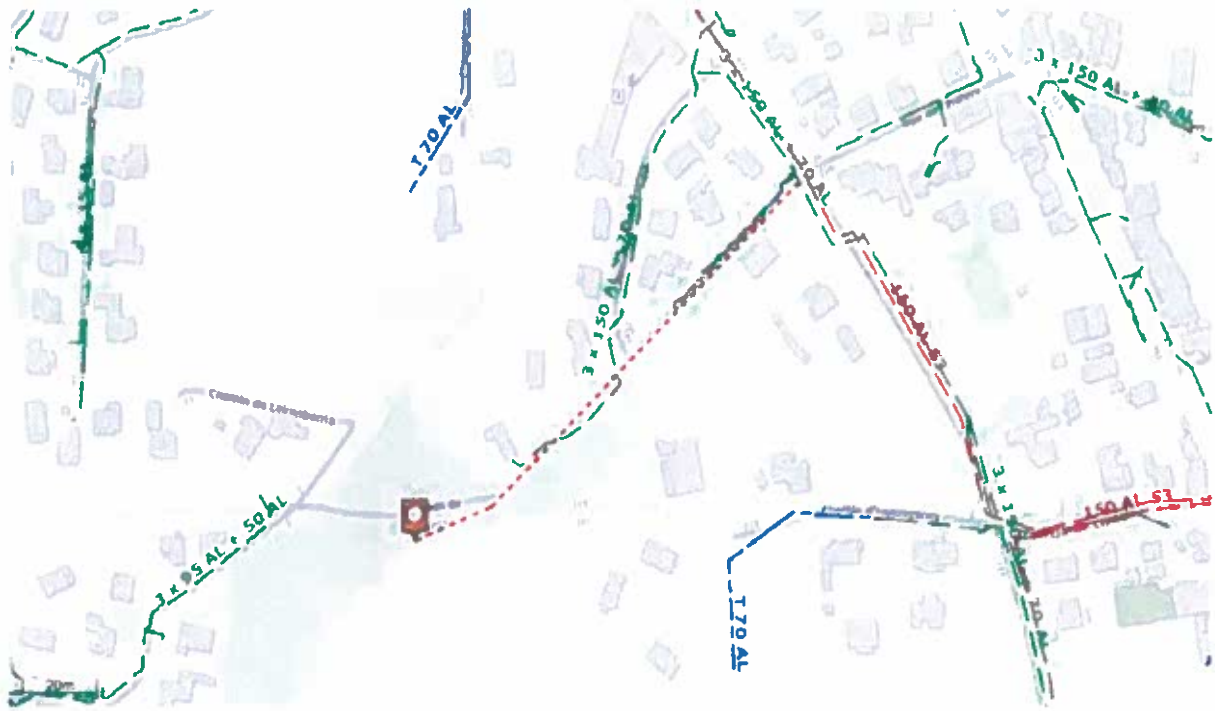
 78100 ANGOULEME

 Tel: 05.59.27.33.55

 Email: contact@poupart-architectes.com

Echelle: 1/50

 le 30/04/2021



GPS 43 3462160000 -1 6268830000

N°	INSEE	Nom	Phase	P(kVA)	Conso/Prod	Dpt HTA	Conclusion
1	64065	Site 1	Tn	326	Conso	PULUTC1010	Etude BERE conseillée

Synthèse :

Type étude : étude mono-point

Le raccordement du consommateur « Site 1 » à une puissance de raccordement de 326kW triphasé via une creation de poste client HTA provoque les contraintes suivantes :

1. Contrainte(s) à l'état initial :
 - Contraintes seuil P schemas cibles pour le site N° 1
2. Contrainte(s) à l'état final :
 - Contraintes seuil P schemas cibles pour le site N° 1

Le raccordement est réalisable via une extension HTA de 0 242 kilomètres (estimation moyenne échelle)

Entre le poste source et le poste client, il y a 8 925 km de réseau HTA dont 7,175 km souterrain et 1,750 km aérien, la puissance limite est de 11,2 MW L'iccbi mini au niveau du poste client est de 1884 A et le transformateur poste source alimentant le client est PULUTY0312. La tension nominale du poste client est de 15.0 kV

Les informations électriques du départ PULUTC1010 sont :

Etat	Ptmb	Chute de tension	Marge min	Charge transformateur source
Initial	5 . 3 5 M V A	- 3 8 8 %	- 1 9 3 M V A 8	5 %
Final	5 . 7 M V A	- 4 2 5 %	- 1 9 3 M V A 8	5 %